

# PANORAMA DES MÉTHODES D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE PORTFOLIO

Product Biodiversity Footprint (PBF)

M09 | V 1 |30/06/21





# PRODUCT BIODIVERSITY FOOTPRINT



### Présentation

La méthode Product Biodiversity Footprint (PBF) est issue d'un partenariat public-privé de recherche et développement initié en 2017 par I-Care&Consult et co-developpé par I-Care&Consult and Sayari, financé par l'ADEME et trois entreprises privées. La méthode PBF quantifie les impacts d'un produit ou d'un service sur la biodiversité tout au long des étapes du cycle de vie. Basée sur la méthode ACV (Analyse de Cycle de Vie), elle complète et adapte les indicateurs ACV de dommages sur les écosystèmes avec des données qualitatives ou semi-quantitatives sur la biodiversité issues de la littérature.

# Objectif

PBF fournit des résultats quantitatifs d'aide à la décision concernant la stratégie produit (analyse des risques, stratégie d'achat, écoconception...) en intégrant la biodiversité. C'est un outil d'écoconception destiné aux entreprises souhaitant réduire l'empreinte biodiversité de leurs produits.

## Cadre méthodologique

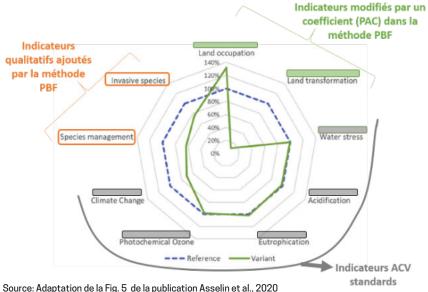
La méthode repose sur les indicateurs d'impacts sur les écosystèmes classiquement utilisés en ACV, exprimés en unité caractérisant les atteintes à la biodiversité (fraction d'espèces potentiellement disparues par an: PDF.yr). La méthode propose deux adaptations principales à ces indicateurs d'ACV:

- Les indicateurs d'ACV «land-occupation» et «land-transformation» sont rendus plus précis et plus «site dépendant» en calculant un coefficient d'ajustement des pratiques (PAC)
- Pour les pressions pas, ou partiellement, couvertes par l'ACV (espèces invasives, pollinisation, espèces menacées, ...) une approche complémentaire basée sur des données qualitatives ou semi-quantitatives est proposée au travers de l'ajout de deux indicateurs («Invasive species» et «Species management»).

Ainsi, la méthode revendique de mieux couvrir les 5 drivers de l'effondrement de la biodiversité, identifiés par le Millenium Ecosystem Assesment (MEA, 2005).

## Résultat

Les résultats permettent de comparer l'impact relatif sur la biodiversité d'un scénario par rapport à un scénario de référence en % de ce dernier. L'empreinte du produit est analysée sur 9 catégories d'impacts : 2 indicateurs modifiés par le PBF, 2 nouveaux indicateurs introduits par le PBF et 5 indicateurs ACV «standards». Le résultat d'impact peut également être fourni sur les 5 drivers de l'effondrement de la biodiversité.



### **SPÉCIFICITÉS SYNTHÈSE**

SYTÈME ÉTUDIÉ

Produit, service

**UTILISATEURS CIBLÉS** 

Consultants, ingénieurs

TYPE D'APPROCHE

Approches orientées produits/services

Approches orientées sites/projets

SUPPORT OPÉRATIONNEL

**GÉNÉRIQUE** 

- Ouvrage/guide
- Logiciel
- Ouestionnaire
- Autre : Outil simplifié en ligne

**SPÉCIFIQUE** 

**USAGES** • REVENDIQUÉS • POTENTIFI S

- Diagnostic environnemental
- Ecoconception
- Communication
- ① Demande réglementaire
- O Autre

O Procédurale

Analytique

Relative

O Absolue

Multicritère

des services écosystémiques

# **DOMAINES DE LA DURABILITÉ CONCERNÉS**

- Economique
- O Social
- Environnemental\*







Mode de vie



**Projet** 



**Organisations** 



Régions/Pays

\*Rappel: seul le volet environnemental est analysé dans ces fiches.



**MICRO** 

Site

MES0

MACRO







### PERTINENCE SPATIALE DES EFFETS

LA CHAIRE EN ACV

- O Site générique
- Site dépendant
- Site spécifique

### **ÉVALUATION DES IMPACTS**

- Au regard des services rendus par le système étudié

## TYPE DES ÉVALUATIONS

- Qualitatives
- Semi-quantitatives
- Quantitatives

# NATURE DES INDICATEURS

- Simples
- Mesurés
- O Prédictifs réels
- Prédictifs potentiels

# **PLACE DES INDICATEURS SUR LA CHAINE DE CAUSALITÉ DPSIR\***

## Force motrice

Cause fondamentale des pression (agriculture, activités industrielles)

A l'origine d'un changement d'état (rejets, artificialisation d'un milieu)

# Etat

Description du milieu au travers de la mesure de différents paramètres biologiques, physiques, chimiques, hydrologiques

# **Impact**

Correspond à un changement d'état à cause des pressions

Actions correctrices pour limiter les impacts

# **COUVERTURE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**



Changement climatique



**Pollutions** 



Espèces invasives



Épuisement des ressources abiotiques



Privation d'eau douce



Changement d'utilisation des sols



Épuisement des ressources biotiques







www.elsa-pact.fr



LA CHAIRE EN ACV

M09

# DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION



# A. Qualité du jeu des indicateurs

- A.1. Homogénéité des niveaux DPSIR Evalue si les indicateurs sont placés de façon homogène sur la chaine causale DPSIR
- A.2. Non redondance des critères

  Evalue si le jeu d'indicateurs ne présente pas de chevauchements.
- A.3. Cohérence entre indicateurs et objectifs de la méthode Evalue si les indicateurs permettent de répondre aux objectifs fixés par la méthode
- A.4. Aptitude à caractériser les effets environnementaux
  Evalue l'aptitude à caractériser les effets environnementaux en privilégiant les méthodes les plus élaborées
- A.5. Pertinence environnementale (approche biophysique)

  Evalue si la méthode applique une approche de durabilité forte ou faible
- A.6. Pertinence spatiale des effets Evalue la prise en compte des effets sur les écosystèmes locaux



# B. Complétude

B.2. Couverture des enjeux

- B.1. Portée de la méthode
  Décrit le périmètre d'étude couvert par la
  méthode
- environnementaux

  Evalue si les grands enjeux environnementaux sont couverts par la méthode



# C. Transparence et objectivité

- C.1. Accessibilité et transparence

  Evalue dans quelle mesure l'utilisateur a accès à une information détaillée sur le mode de calcul et les références utilisées
- C.2. Objectivité de l'agrégation des résultats Evalue dans quelle mesure l'agrégation des résultats est transparente et objective
- C.3. Objectivité et reproductibilité

  Evalue l'objectivité et la reproductibilité de l'évaluation



# D. Consensualité

- D.1. Reconnaissance par la recherche scientifique
  Evalue le degré de consensus scientifique autour d'une méthode (nb publications scientifiques)
- D.2. Fondements institutionnels

  Evalue l'ancrage institutionnel de la méthode



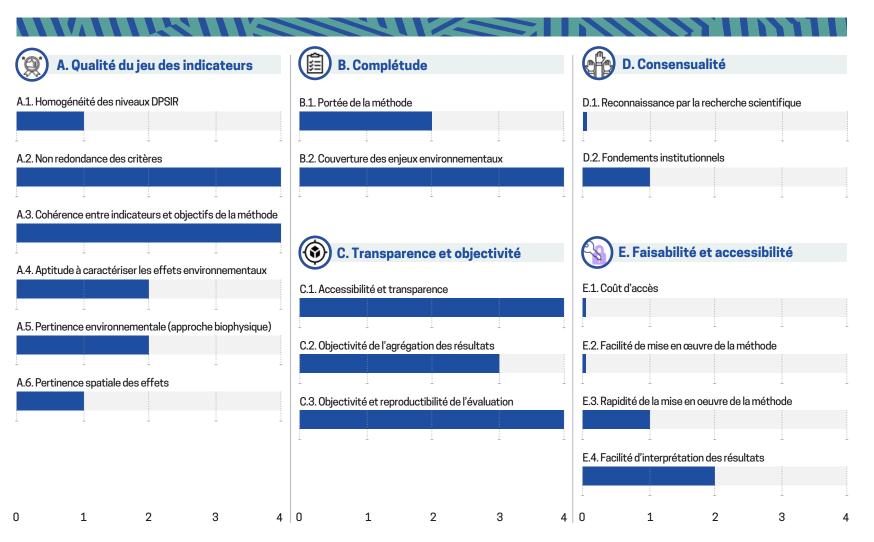
# E. Faisabilité et accessibilité

- E.1. Coût d'accès aux outils

  Evalue le coût économique pour utiliser la méthode
- E.2. Facilité de mise en œuvre de la méthode Evalue la facilité de mise en œuvre à partir du niveau de qualification requis de l'utilisateur
- E.3. Rapidité de la mise en oeuvre de la méthode

  Evalue le temps passé pour réaliser une évaluation environnementale avec la méthode
- E.4. Facilité d'interprétation des résultats Evalue la facilité d'interprétation des résultats par l'utilisateur

# ÉVALUATION DÉTAILLÉE







www.elsa-pact.fr

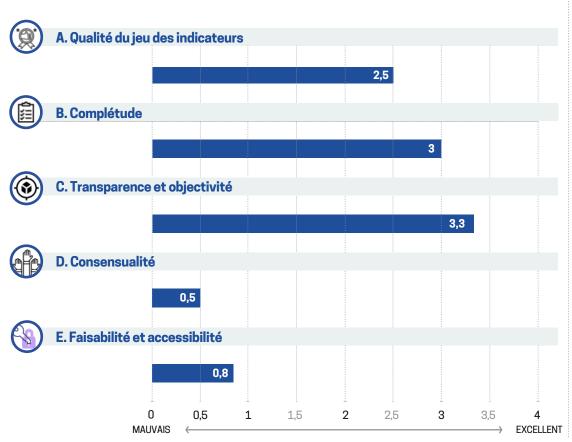


LA CHAIRE EN ACV

M09

# ÉVALUATION GÉNÉRALE

(Méthode d'agrégation explicitée dans le guide méthodologique)



# PRINCIPAUX AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

### **Points forts**

- Très bonne qualité de couverture des enjeux environnementaux
- Perspective cycle de vie
- Offre une approche "par défaut" simplifiée qui peut être enrichie par des données plus détaillées

### **Points faibles**

- L'introduction d'indicateurs qualitatifs ou semi-quantitatifs entraine une forte hétérogénéité des indicateurs sur la chaine de causalité DPSIR
- Coûts de mise en oeuvre relativement élevés et expertise requise
- Résultats multicritères pas faciles à communiquer au grand public

Commentaires libres. La méthode PBF répond à un besoin d'amélioration de l'ACV afin d'avoir une couverture plus fine et plus complète des impacts sur la biodiversité (i.e. les écosystèmes). En attendant que la recherche en ACV propose des solutions scientifiquement consensuelles, PBF propose des adaptations reposant sur des données d'inventaire qualitatives ou semi-quantitatives et des indicateurs complémentaires à ceux de l'ACV. PBF permet ainsi une meilleure couverture des enieux environnementaux et notamment des 5 drivers de l'effondrement de la biodiversité. A noter cependant que les résultats dépendent grandement de la disponibilité et la qualité des données et d'études écologiques et que la mise en œuvre de PBF nécessitent une certaine expertise.

## **CRÉDITS ET REMERCIEMENTS**

Auteurs du Panorama : (de gauche à droite) Mélissa Cornelus (INRAE), Charlotte Pradinaud (INRAE), Ange Villevieille (stagiaire INRAE), Philippe Roux (INRAE)









Comité de suivi : Guillaume Brancourt (Bonduelle) = Vincent Colomb (Ademe) = Nicolas Geheniau (BRL) = François Lataste (BRL)
Virginie Leclercq (Suez) = Cecile Lovichi (Bonduelle)
Catherine Macombe (INRAE) = Flore Nougarede (Ademe)
Sandra Payen (CIRAD) = Thibault Salou (SupAgro) = Agata Sferratore (SCP) = Louis-Georges Soler (INRAE)

Graphisme et mise en page: Alain Chevallier

Guide réalisé avec le soutien financier de la Chaire ELSA-PACT et de l'ADEME.

 $@ \ Dessins: iStock. \\ @ \ Pictogrammes: flaticon.com\\$ 

PARTENAIRES ACADÉMIQUES























# MISE EN GARDE

Les résultats présentés ici reposent sur une méthodologie détaillée dans le guide méthodologique intitulé "Panorama des méthodes d'évaluation environnementale" disponible sur le site: ww.elsa-pact.fr. Les éléments qui ne pouvaient être renseignés en l'état des informations disponibles de façon transparente sur ladite méthode ont été identifiés par « information non disponible ». Il est tout à fait possible de mettre à jour une fiche si la méthode a été améliorée dans une nouvelle version ou si des informations complémentaires sont mises à disposition de façon transparente. Cette fiche qui constitue en partie le portfolio est en libre accès comme l'est également le guide méthodologique du Panorama. Les informations diffusées dans ces fiches sont présentées à titre purement informatif et sont sans valeur contractuelle. Leur utilisation par des tiers est réalisée sous leur entière responsabilité et la Chaire ELSA-PACT ainsi que les auteurs du Panorama ne pourront en aucun cas être tenu responsable de tout dommage de quelque nature que ce soit résultant de l'interprétation ou de l'utilisation des informations contenues dans ces fiches.

### PRÉFACE DE LA FICHE

La publication de cette fiche a été motivée par le foisonnement des méthodes d'évaluation environnementale. Il en résulte une difficulté des parties prenantes à se faire un avis sur chacune d'entre elles et/ou à choisir une méthode adaptée à leurs besoins. C'est dans ce contexte que la nécessité de réaliser un descriptif standardisé ainsi qu'une grille d'analyse rationnelle a émergé.

A vocation technique, ce guide est principalement destiné aux professionnels (acheteurs publics et privés, services de l'Etat, entreprises, bureaux d'études, etc.) et aux partenaires institutionnels et ONG (associations de consommateurs, collectivités territoriales, pouvoirs publics, universitaires). Dans la mesure où ce guide fournit des informations précises pour clarifier la compréhension des méthodes d'évaluation environnementale, il pourra aussi fournir des connaissances à vocation pédagogique.